



CACHETIERS

Travailleurs clandestins payés au rabais ?

AG le 15 décembre 2006

à 13h studio 110

Pour une majorité de cachetiers, la précarité n'a cessé de s'aggraver depuis des années à Radio France.

- **Au plan salarial** : cachets « adossés » au point d'indice de la convention collective, non revalorisés depuis 1997, et sans la perspective d'éventuelles compensations par mesures individuelles, réservées aux CDI.
- **Au plan social** : couverture sociale réduite au minimum, avec des jours déclarés en inadéquation avec le nombre de jours réellement travaillés, l'absence de couverture sociale entre deux contrats, la semaine de préparation avant chaque nouvelle grille non déclarée puisque non payée...
- **Au plan professionnel** : certains métiers ont été laminés au gré des politiques éditoriales de directions de chaînes coupeuses de tête (producteurs de France Culture, artistes dramatiques, bruiteurs, réalisateurs), avec la réduction des moyens techniques et artistiques mis à disposition...
- **Au plan du droit** : alors que certains professionnels sont en CDD depuis 20 ans ou plus, leur statut précaire leur est rappelé dans chaque aspect de leur vie professionnelle (grilles de programme, couverture sociale, retraite, congés spectacles...).

De plus, le nouveau directeur au « dialogue social », Christian METTOT, semble faire table rase de ce qui l'a précédé et reprend les discussions à minima ! S'il admet notre précarité, il adopte une posture cynique en avançant la spécificité de notre statut ! En cela, il est dans la continuité de Didier TOURANCHEAU qui déclarait déjà : « *Les cachetiers à Radio France, on ne les connaît que lorsque l'on se sépare d'eux.* »

Nous retrouvons la même désinvolture, le même mépris.

Lors de la négociation du 28 novembre 2006, seulement une « revalorisation » des cachets pour les seuls métiers liés à l'antenne a été proposée :

? **1%** pour les cachetiers ayant au moins 156 jours déclarés en 2006 (« collaborateurs réguliers », selon les critères de la direction) et/ou moins de 30 000 €/an,

? **0,7%** pour les cachets entre 30 000 et 50 000 €/an,

? **0 %** pour des cachets au-delà de 50 000 €/an.

Ces % ne sont pas plus acceptables que les critères pour y accéder.

Nous ne voulons pas de cette aumône !

Faut-il rappeler qu'au plan salarial, les cachets ont toujours été « adossés » au point d'indice de la convention collective et n'ont pas été revalorisés depuis 1997, ceci sans la perspective d'éventuelles compensations prévues par la Convention collective pour les permanents !

Nous voulons :

- 1) **Une augmentation de 8%** des cachets pour compenser la baisse du pouvoir d'achat et rattraper les diverses mesures non appliquées à cette catégorie professionnelle,
- 2) **Son application à tous les cachetiers** qui travaillent à Radio France quelque soit le nombre de jours travaillés,
- 3) **Un plancher horaire minimum revalorisé de ces mêmes 8%** pour tous les contrats hors contrat de grille (documentaires, reportages...).

Ces mesures salariales incontournables ne doivent pas faire oublier dans « la négociation cachetiers » nos autres revendications. Nous n'avons pas la mémoire courte, contrairement à nos différents interlocuteurs au « dialogue social » :

- 1) l'intégration de l'ensemble des présentateurs de Senlis avec l'objectif d'aboutir avant fin juin 2006,
- 2) une réunion sur le métier de producteur à Radio France (conditions de travail, droits sociaux...),
- 3) une réunion sur le concours de réalisateurs,
- 4) une réunion sur la photographie de l'ensemble des cachetiers à Radio France.

Nous ne voulons pas de réunions dilatoires ni de miettes !

Nous exigeons :

- ? Une mesure salariale de revalorisation des cachets juste et digne,
- ? Un développement de la production radiophonique correspondant aux missions du service public (documentaires élaborés, musique vivante, reportages fouillés, fiction, poésie...) et assurant un emploi régulier à tous les professionnels de la radio,
- ? L'intégration des professions qui en font la demande et sont, de fait, en CDI depuis des années,
- ? La revalorisation de la couverture sociale.

Venez nombreux montrer votre détermination et construire le rapport de force pour arracher ce qui n'est que juste reconnaissance de notre travail, à une direction qui nous méprise, pensant que l'amour de nos métiers devrait suffire à nous faire taire !

Intellectuels précaires, mais debout !

**Assemblée Générale
le 15 décembre 2006
Studio 110
A 13h**

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16, pièce 9533

📞 01 56 40 22 21 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>